



COMMUNIQUE DE PRESSE

N°15 – 06/05/2019

ETUDE EXCLUSIVE DE L'UNAF

Avoir une famille nombreuse aujourd'hui

L'UNAF publie une étude exclusive sur les familles de 3 enfants et plus. 32 000 familles partout en France ont accepté d'y répondre et d'expliquer comment est vécue et perçue cette situation particulière.

Pourquoi cette enquête ?

Les familles nombreuses concernent une part importante de la population. Selon l'INSEE, un enfant sur trois vit aujourd'hui dans une famille nombreuse. Environ 70% des adultes d'une génération ont grandi en famille nombreuse. Les recompositions familiales contribuent à cette importance quantitative : une famille nombreuse sur 6 est une famille recomposée. Si la proportion de familles de 4 enfants et plus diminue, celle de familles de 3 enfants se maintient. Avoir 3 enfants ou plus correspond à une aspiration de plus d'1 Français sur 3.

Via l'Observatoire des familles de l'UNAF, réalisé en partenariat avec la CNAF, un questionnaire a été envoyé en 2017 à des échantillons représentatifs de familles : près de 32 000 familles ont répondu, dont 2/3 de familles nombreuses.

Des familles heureuses mais le sentiment d'une mauvaise image

Avoir une famille nombreuse est très majoritairement un choix : c'est le développement d'une solidarité entre les enfants qui correspond le mieux à leur aspiration (59 % citent cet objectif), ainsi qu'un souhait d'épanouissement individuel. Les autres raisons (conception éthique / religieuse, assurer une descendance, assurer un soutien lors du vieillissement) sont plus marginales.

Près des 2/3 de ces familles sont très satisfaites de leur vie de famille (c'est un peu plus que les familles de 2 enfants). En revanche, 62 % ont le sentiment que leur image dans la société est mauvaise : au cœur de cette image, une norme dominante de famille avec 2 enfants mais aussi des reproches d'assistanat (difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle), le refus par certains que la solidarité nationale soutienne leur choix, leur caractère parfois « encombrant » ou « bruyant ». Mais certaines témoignent aussi d'une image positive : l'admiration de leur courage pour faire face, une image de vitalité, la reconnaissance que ces familles contribuent au dynamisme du pays.

Quels sont leurs besoins et leurs difficultés ?

Comme les autres familles, les problèmes de budget (58 %) et de conciliation (39 %) sont les plus marqués. Les familles nombreuses connaissent néanmoins des difficultés spécifiques : organisation des vacances, soutien de chaque enfant quand il en a besoin et suivi de la scolarité (surtout à partir de 4 enfants).

Sur le budget, les points de tension principaux concernent les vacances, mais aussi la restauration scolaire, les frais d'études supérieures, l'alimentation et l'habillement : des postes de dépenses pour lesquels ces familles ne bénéficient pas d'économies d'échelle. C'est pourquoi, en termes de soutien, ces familles attendent des prestations monétaires (65 % jugent prioritaire une revalorisation des allocations familiales) mais aussi des tarifs plus avantageux, par exemple dégressifs en fonction de la taille de la famille, que ce soit pour des biens de consommation ou pour accéder à des services.



Un soutien affaibli des politiques publiques

Face à leurs besoins et leurs difficultés, une proportion importante des familles de 3 enfants (35 %) et 4 enfants et plus (39 %) se sentent moins soutenues qu'auparavant par les politiques publiques contre 8 ou 11 % qui se sentent davantage soutenues. Or, ces familles ont besoin d'une aide de la collectivité, avec beaucoup d'enfants le recours aux solidarités familiales ne suffit plus (elles se font moins aider par leur entourage) et les réductions d'activité sont souvent inévitables : ce qui pèse sur leurs ressources.

Face à l'ensemble de ces constats et dans un contexte de baisse de la fécondité, l'UNAF réaffirme la nécessité de politiques publiques nationales et territoriales qui permettent d'accompagner les familles nombreuses : par l'indexation des prestations familiales sur le coût de la vie, par des tarifications locales (cantines, transports scolaires, loisirs) tenant compte de la taille de la famille, et par la rénovation du congé parental qui doit s'adapter aux contraintes réelles des parents.

→ [Lire l'étude de l'Observatoire des familles « Avoir trois enfants et plus aujourd'hui »](#)

Le réseau des partenaires de la carte familles nombreuses

L'Unaf, chargée par le Ministère de relancer les partenariats autour de la carte familles nombreuses, appelle les entreprises et les collectivités locales intéressées à rejoindre ce réseau pour proposer des offres adaptées aux problématiques de ces familles.

[Le site des avantages de la carte familles nombreuses www.carte-familles-nombreuses.fr](http://www.carte-familles-nombreuses.fr)

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Elle représente et soutient les 18 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 70 mouvements familiaux et 6 500 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des UDAF et URAF qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région. www.unaf.fr

Contact presse : Laure MONDET 01 49 95 36 05 twitter.com/unaf_fr